

Rue des Belles-Feuilles

N° 16 / Juin 2023



Les arbres : un capital essentiel ... mais sérieusement menacé

« Les 25 dernières années ont vu l'augmentation progressive de phénomènes de dépérissements forestiers. Les épisodes de sécheresse, amenés à se multiplier et s'intensifier sous l'effet des

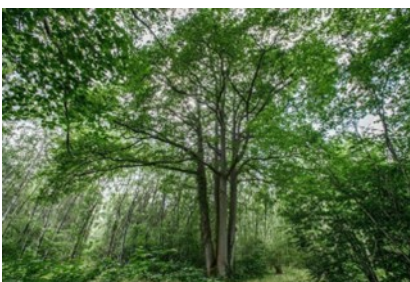
changements globaux, en sont l'une des causes désormais avérées. » Tel est le message inquiétant, mais lucide, qu'a délivré Régis Fichot, enseignant chercheur à l'Université d'Orléans (*), à l'occasion de la conférence qu'il a animée le 23 mai à Eure-et-Loir Campus. « La sécheresse est une cause de mortalité chez les hommes, et donc aussi chez les plantes et les arbres. En y regardant de plus près, les deux tiers de ces derniers sont aujourd'hui menacés. » Toutefois, « le travail des scientifiques apporte de nouvelles connaissances et participe à trouver des solutions. » Certes, mais la vigilance s'impose !

(*) Maître de conférences / Laboratoire de biologie des ligneux et des grandes cultures. [Source : Écho républicain / 26 05 23]

A consulter : Le développement de l'arbre / Guide de diagnostic (Jeanne Millet / MultiMondes / [Le développement de l'arbre - Éditions MultiMondes](#)

Chêne des Quatre-Frères : l'heure de la consécration !

Déjà identifié en 2020 en tant que sujet exceptionnel dans le cadre de l'opération « 200 arbres pour retrouver nos racines », cet arbre singulier (qui serait âgé de 250 ans) doit une partie de son succès à sa forme étonnante. Coupé il y a fort longtemps, il a surmonté cette épreuve tragique en développant quatre troncs impressionnants formant une cuvette naturelle, d'où son surnom de « Chêne des Quatre-Frères ». Depuis le 26 mai dernier, il fait partie du « Club des 1.000 arbres remarquables de France » !



Le domaine du Bois-Landry est un massif forestier de 1.250 ha. Bertrand Monthuir, son propriétaire (voir ci-contre), y pratique l'exploitation du bois et propose un pôle d'hébergement touristique insolite composé de cabanes installées dans les arbres.



LD La Graiserie / 28240 Champrond-en-Gâtine / 02 37 49 80 01 / www.boislandry.com



Dans le cadre de la défense du patrimoine forestier de notre territoire, A.R.B.R.E.S. 28 & Environnement se félicite de pouvoir compter sur le soutien du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'en remercie.

Dans ce numéro :

Les arbres, capital menacé !	1
Chêne des Quatre-Frères : la consécration	1
Jardin potager, jardins de Versailles : des bijoux à redécouvrir	2
Echos de Bruxelles : lutte contre les incendies, déchets plastiques, coopération Asie	2
Tribune : la place dégradée du grand gibier dans les forêts du département	3
Insolite (1) : l'eucalyptus « arc-en-ciel »	4
Insolite (2) : un fossile écossais remet en cause l'omniprésence de la spirale de Fibonacci dans la nature	4



Sur notre agenda :

- **1er juillet** / Anet (Dianetum) / Exposition « Arbres remarquables » + Projection du film " Les Arbres remarquables, un patrimoine à protéger "

- **29 juillet** / Mézières-Écluzelles (M.E.N.)(*) / Projection du film « Les arbres remarquables »

- **15 au 27 septembre** / Mainvilliers / Exposition « Arbres remarquables » + Conférence le 16 septembre (lieux à préciser)

- **29 septembre** / Chartres / Projection de film / Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir

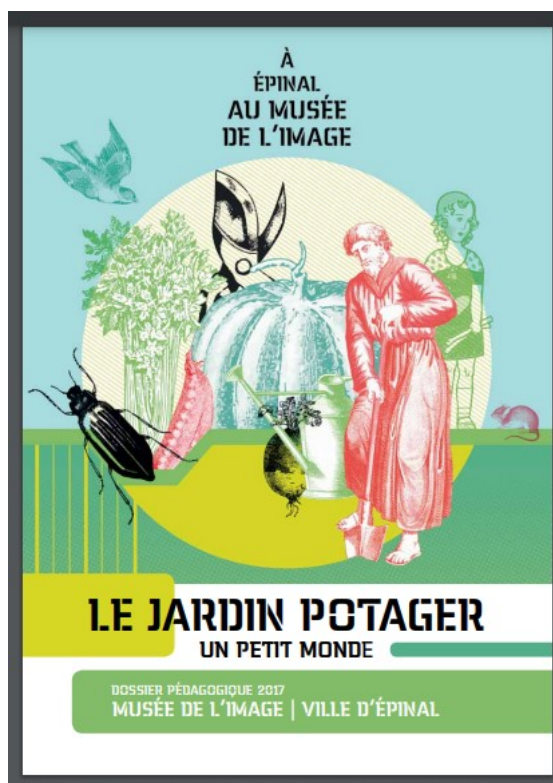
- **30 septembre** / Mézières-Écluzelles (M.E.N.)(*) / Projection du film « Arbres & forêts remarquables »

- **31 octobre au 28 novembre** / Auneau / Exposition (détails à venir)

- **20 au 25 novembre** / Semaine de l'Arbre (villes candidates : Guainville, Fontenay s/Eure, Boullay-Thierry, Champrond-en-Gâtine).

(*) M.E.N. = Maison des Espaces Naturels.

Le jardin potager, « monde miniature »



Le Musée d'Épinal propose un dossier pédagogique sur le jardin potager de l'antiquité à nos jours. Les premiers jardins sont des potagers primitifs et nourriciers. Si le jardin est au départ utilitaire, il sera considéré ensuite comme le privilège d'une élite qui lui définira de nouveaux usages et en diversifiera les formes.

https://museedelimage.fr/telechargement/peda/MIE_jardinpotager_fichesen+.pdf



Echos de Bruxelles : des risques sérieux, des chantiers délicats !

1 — Lutte contre les incendies de forêts (été 2023) : La flotte aérienne européenne de lutte contre les incendies [rescEU] va être doublée par rapport à 2022 (24 avions et 4 hélicoptères). En plus, un contingent de 450 pompiers sera prépositionné en France, en Grèce et au Portugal.



2 — Déchets d'emballages (notamment plastiques) :

Chaque année, les Européens produisent en moyenne, par personne, 530 kg de déchets municipaux (déchets provenant des ménages et déchets assimilés des entreprises). Bien qu'ils soient de plus en plus recyclés et moins enfouis, ces déchets restent l'un des flux de déchets les plus complexes à gérer. Dans l'UE, environ 50 % des déchets municipaux sont recyclés ou compostés et 23 % sont mis en décharge. Or la quantité de déchets d'emballage produits dans l'UE n'a cessé d'augmenter (plus de 15% entre 2013 et 2020), atteignant près de 80 millions de tonnes. Environ 64 % de ces déchets d'emballages sont désormais recyclés, bien que cela varie selon les matériaux (plus de 75 % des emballages en papier, en carton et en métal sont recyclés, contre moins de 40 % des plastiques). Dans ce contexte, **la France fait partie des 18 Etats membres « retardataires » qui risquent de manquer les objectifs fixés à l'horizon 2025.**

3 — Négociations avec l'Indonésie et la Malaisie : Elles visent à mettre un terme à une déforestation de plus en plus alarmante, entraînant changement climatique et perte de biodiversité.

(Re) découvrez les jardins de Versailles



Ce support animé permet de découvrir les jardins de Versailles grâce à un plan interactif. Spécifiquement conçu pour les enseignants, ses textes et les commentaires sont téléchargeables de manière granulaire pour une utilisation en classe.

Ce support est accessible à l'ensemble du public scolaire, du public en situation de handicap ou éloigné des musées, pour un usage pédagogique.

<http://www.chateauversailles.fr/> | <http://animationjardins.ressources.chateauversailles.fr/#/section/bosquets>



Un taillis de chênes qu'on a laissé trop vieillir, un milieu sans couvert et sans nourriture pour les animaux.



Cloisonnement dans une régénération de chênes de 6 ans. Un fourré accueillant pour le gibier où il trouve couvert et nourriture. Mais dans moins de 10 ans la végétation au sol sera beaucoup moins dense et le sous-bois commencera à s'éclaircir.

A l'origine, cette législation forestière visait donc à empêcher une surexploitation des milieux forestiers comme, un peu plus tard, les plans de chasse seront mis en place pour empêcher les prélèvements incontrôlés et souvent abusifs des grands animaux. Il est singulier de constater des décennies plus tard que ces deux outils de gestion ont, l'un comme l'autre, abouti à de tels résultats qu'ils doivent aujourd'hui être utilisés dans un but inverse de celui voulu à leur origine !

Tribune — La place du Grand Gibier dans les forêts d'Eure-et-Loir : histoire d'une dégradation préoccupante / Première partie : le constat (*)

Dans de nombreux territoires forestiers, notamment en Eure-et-Loir, les chasseurs constatent que les populations de grands animaux sont de plus en plus difficiles à chasser soit parce qu'on ne les y trouve plus, soit parce qu'ils se regroupent en hardes ou compagnies de plus en plus importantes. Ce constat concerne aussi bien l'espèce cerf que le sanglier et le chevreuil. Pour ce dernier, le plus sédentaire des trois, l'appauvrissement de son coin de forêt pour satisfaire à son alimentation régulière et à son remisage entraîne des modifications importantes dans son comportement, expliquant notamment le phénomène du développement des populations de chevreuils de plaine.

Une des causes principales de cette évolution du comportement des animaux est certainement à attribuer à la transformation de nos forêts qui, depuis ces trente dernières années, a coïncidé avec la mise en place des plans de chasse du Grand Gibier ayant eu pour effet l'explosion de ses populations. Penchons-nous donc sur cette très mauvaise coïncidence qui a fait que, pendant cette période où nos populations de grands gibiers étaient multipliées par dix, voire même par quinze, les capacités d'accueil de leurs milieux s'appauvrissaient presque dans les mêmes proportions. Comment parler dans un tel contexte d'une recherche de « l'équilibre forêt-gibier » ?

Depuis maintenant des décennies, de très nombreuses forêts ou parties de forêts sont sous-exploitées, leurs milieux se referment, leurs sous-bois s'éclaircissent et s'appauvrissent en couverts et en nourritures. Cette situation, très largement répandue dans les forêts de chênes de notre département d'Eure-et-Loir, est la résultante de la convergence de plusieurs facteurs depuis un demi-siècle. L'après-guerre, jusqu'aux années 60-70, a connu une exploitation encore importante du bois de chauffage et de ses sous-produits par la pratique de ce qu'on appelle le « balivage intensif » consistant à récolter tous les 25 à 30 ans les bois de taillis. Rappelons que dans les années soixante, les caniveaux de la ville de Paris étaient encore entretenus avec des balais en bois de bouleau ! Ce mode d'exploitation ne laissant en place que quelques gros arbres isolés (réserves) aux troncs courts et branchus ne produisaient que très peu de bois d'œuvre et les peuplements riches d'arbres arrivés à maturité étaient le plus souvent exploités sans vergogne par des entrepreneurs peu soucieux d'une bonne gestion forestière.

C'est dans ce contexte et pour tenter de remédier au fort déficit du commerce extérieur du bois français qu'en 1963, sous le ministère de M. Edgard Pisani, a été mise en place la politique d'encadrement de l'exploitation des forêts françaises. Cela comprenait, notamment pour les forêts privées, l'instauration des Documents de Gestion Durable (Plan Simple de Gestion) instruits par le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et contrôlés dans leur application par les DDT (autrefois DDAF Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). (Suite ci-contre)

() Auteur : Dominique Rouziès / Président FRANSYLVA
28 / Le Rapprocheur / Suite de cet article le mois prochain.*

A.R.B.R.E.S. 28 & Environnement

C/O Mairie
3 Place de la Mairie
28120 NOGENT S/ EURE

Téléphone : 06 19 34 18 51
Courriel : contact@arbres28.org

« Ensemble, plantons
un arbre pour
l'avenir ! »



Organisation

Président :
Michel COHU

Vice-Présidents :
Bertrand MONTHUIR
Gilles VAN PETEGHEM

Entourés de :

Michel BARDON

Josselyne BOMPARD

Bernard COTTIN

Anne-Lise DAVID

Sylvie DEPONDT

Pascal LECLAIR

Anna RODRIGUEZ

Dominique ROUZIES

Pour rêver / Arbres d'ailleurs : l'eucalyptus « arc-en-ciel »

L'*eucalyptus deglupta* (*), dit eucalyptus arc-en-ciel, est un arbre sans pareil. Il est cultivé pour son tronc décoratif qui a la particularité de



changer de couleur avec le temps ! L'eucalyptus arc-en-ciel est un arbre haut en couleur originaire des Philippines, de l'île de Mindanao plus précisément. Cette espèce s'est ensuite progressivement répandue en Polynésie française, en Nouvelle Guinée et en Nouvelle-Bretagne,



principalement pour la production de papier. Il est considéré comme un des arbres les plus beaux du monde. Pourquoi une couleur arc-en-ciel ? Cet eucalyptus a la particularité de perdre en permanence (et à différents moments) des bouts de son écorce, qui se détache en longs et fins lambeaux, dévoilant ainsi un tronc qui change de couleur avec le temps. D'abord vert pâle, puis bleu, violet, orange et enfin marron, son tronc est une mosaïque de couleurs donnant l'apparence d'un véritable arc-en-ciel ! On jurerait qu'un peintre y a essuyé ses pinceaux, mais ses couleurs sont bel et bien naturelles.

Il est orné de fleurs blanches-jaunes rassemblées en panicules le long des branches. Ses feuilles, de forme ovale, sont persistantes.

L'eucalyptus arc-en-ciel a une croissance très rapide et peut atteindre jusqu'à 75

mètres de haut ! Sa vitesse de croissance est d'environ 3 m / an. Comment cultiver l'eucalyptus arc-en-ciel ? Même s'il est friand des zones tropicales humides, l'eucalyptus arc-en-ciel supporte de nombreux types de sols. Cet arbre apprécie une bonne exposition au soleil et des arrosages fréquents. Il est très sensible au froid (il meurt en dessous de 2°C) et ne sera donc pas adapté aux jardins Européens. En revanche, vous pouvez le cultiver comme bonsaï.

(*) du verbe latin « degluptere » / peler.



Insolite / Spirale de Fibonacci : le "code secret de la nature" se faisait plus rare au temps des premières plantes terrestres



Qu'il s'agisse des tourbillons d'un ouragan ou de la double hélice de l'ADN, les spirales sont courantes dans la nature. Le plus étonnant est le fait que la plupart de ces spirales peuvent être décrites par la célèbre suite de Fibonacci, du nom du mathématicien italien Leonardo Fibonacci. Dans cette série de nombres, chaque terme est la somme des deux précédents : 1, 1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, etc. Au sein des plantes, les spirales de Fibonacci représentent plus de 90 % des spirales, selon une ancienne étude menée sur quelque 650 espèces végétales (Roger V. Jean 1992).

Ainsi, les têtes de tournesol mais aussi les pommes de pin, les ananas et les succulentes (plantes grasses d'intérieur) comportent tous ce type de motif dans l'agencement de leurs pétales de fleurs, leurs feuilles ou bien leurs graines. Mais, cette règle n'est pas immuable car une équipe internationale dirigée par l'université d'Édimbourg a infirmé cette théorie en découvrant, au sein d'un fossile de plante vieux de 407 millions d'années, découvert dans la région d'Aberdeen, des spirales autres que celles décrites par la suite de Fibonacci.